

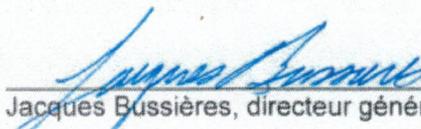
# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :**

Le « **RÈGLEMENT NUMÉRO 211-19 RÉGISSANT SUR LES QUOTES-PARTS 2020 DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE** » a été adopté le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville, ou aux endroits respectifs de chaque municipalité desservie par la MRC.

**Donné à Beauceville ce 28<sup>e</sup> jour de janvier, deux mille vingt.**

  
\_\_\_\_\_  
Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_,  
de la municipalité de \_\_\_\_\_, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en  
affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le \_\_\_\_\_ entre  
\_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce \_\_\_\_\_.